

Cet article est tiré de

L'ÉRABLE



revue trimestrielle de la
Société royale
Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



Conditions d'abonnement sur
www.cercles-naturalistes.be

Éditorial



En Belgique francophone, la formation de Guides-Nature a été fondée en 1975 par Léon Woué, président des **Cercles des Naturalistes de Belgique asbl (CNB)**. Il s'est inspiré du modèle québécois et de la formation de « Natuurgidsen » déjà existante en Flandre. À l'époque, le fondateur et ses amis premiers formateurs (F. Delecour, Ch. Verstraeten, R-O. Fourné, J. Barthelemy, J. Sténuît, A. Henry...) n'avaient pas imaginé le rayonnement et le rôle qu'allaient remplir les Guides-nature. On peut dire qu'ils sont maintenant de véritables ambassadeurs de la nature.

La première session a débuté en septembre de la même année dans le cadre du Centre de recherche et d'éducation pour la conservation de la nature, mieux connu sous le nom de Centre Marie-Victorin, situé à Vierves-sur-Viroin.

Dès le début, l'**Entente Nationale pour la Protection de la Nature asbl** a été associée à l'organisation de la formation.

Les formateurs sont issus de diverses institutions supérieures ou universitaires du Pays, du Centre Marie-Victorin et du Département de la Nature et des Forêts (DNF).

Dès 1978, vu le succès remporté par la formation organisée à Vierves depuis trois ans déjà, une formation est entreprise dans les Hautes Fagnes.

1981 voit le début des sessions organisées au Muséum d'Histoire Naturelle pour la région bruxelloise et le Brabant wallon.

Ensuite, la formation s'est donnée à Bon-Secours (Péruwelz) à la Maison de la Forêt (aujourd'hui, Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut), à Grapfontaine (Neufchâteau) à l'Observatoire Centre Ardenne des CNB et à Namur à la Maison des Associations (Mundo-N).

Les différentes formations couvrent un programme pluridisciplinaire (écologie, botanique, zoologie, milieu forestier, géologie, géomorphologie, conservation de la nature, développement durable, sociologie de l'environnement...) et sont complétées par une formation en écopédagogie et en pratique professionnelle, le tout représentant environ 500 heures.

Après une évaluation, la participation à des visites thématiques, l'organisation d'une guidance et la remise d'un mémoire, les candidat(e)s obtiennent le brevet de Guide-Nature (titre déposé par les CNB, bénéficiant donc d'une protection légale).

Depuis 1975, environ 10000 personnes ont suivi la formation et de nombreux brevetés exercent leurs compétences dans des associations, des réserves naturelles, des parcs naturels, des organismes officiels d'avis...

Plusieurs ingénieurs et agents du DNF sont Guides-nature brevetés. La collaboration entre le DNF et les CNB a toujours été des plus fructueuses. Les Guides-nature constituent une véritable interface entre les forestiers et le grand public en matière d'éducation et de protection de la nature. Des Guides-nature fournissent régulièrement des informations et des inventaires de la biodiversité auprès du DNF (inventaires fournis à l'OFFH/DEMNA).

Le rôle d'un guide-nature consiste non seulement à sensibiliser jeunes et adultes à la conservation de la nature et à la protection de l'environnement, mais aussi à former des écocitoyens. Le développement du tourisme en Région wallonne est en pleine croissance et nécessite un accompagnement évident pour faire comprendre aux touristes qu'ils doivent protéger ce qui les attire aujourd'hui. Gageons que les guides-nature joueront un rôle important dans ce domaine et que des emplois durables vont bientôt prendre naissance.

J'apprécie énormément l'extraordinaire travail réalisé par les Cercles des Naturalistes de Belgique dans ce domaine et je tenais beaucoup à le souligner au travers de cet éditorial.

Philippe BLEROT

Inspecteur général du Département de la Nature
et des Forêts de la Région wallonne